

*Mission Permanente du Royaume du Maroc
Auprès des Organisations Internationales
Vienne*



البعثة الدائمة للمملكة المغربية
لدى المنظمات الدولية
فيينا

**Déclaration de la Délégation Marocaine à
La 58^{ème} Session de la Conférence Générale de l'AIEA**

**Ali El Mhamdi,
Ambassadeur, Représentant Permanent du Royaume du
Maroc auprès des Organisations Internationales à Vienne**

Vienne, 24 septembre 2014

**Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous présenter au nom de mon pays, mes sincères félicitations pour votre élection à la présidence de cette 58^{ème} Session de la Conférence Générale et vous assurer du soutien et de la coopération de ma délégation.

Permettez-moi également, de féliciter, au nom de mon pays, l'Union des Comores, la République de Djibouti, la République coopérative du Guyana et la République de Vanuatu, pour leur admission en tant que nouveaux Etats membres de l'AIEA.

Je saisis cette occasion pour saluer le Directeur Général de l'Agence, M. Yukia Amano et réitérer notre soutien à son action et aux efforts qu'il déploie à la tête de l'Agence pour favoriser et promouvoir l'usage de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques .

Monsieur le Président,

Les évolutions récentes des questions environnementales ainsi que la raréfaction des énergies fossiles et les changements climatiques, qui mobilisent ces jours-ci les différentes composantes de la communauté internationale, affectent durablement nos vies quotidiennes par leurs conséquences néfastes sur les équilibres économiques et sociaux et les écosystèmes à travers le monde.

Ces bouleversements, de nature globale, constituent autant de défis pour les Etats membres et sans nul doute, un obstacle majeur au progrès économique et sociaux. Ils impactent surtout les pays du Sud pour qui, le recours à l'énergie nucléaire est considéré, désormais, comme une alternative sûre et fiable en vue de sécuriser les approvisionnements et contribuer à satisfaire, à des couts raisonnables, une demande énergétique inexorablement croissante.

Dans un tel contexte, l'AIEA joue un rôle irremplaçable dans la formation des ressources humaines, l'accumulation du savoir faire et le transfert des technologies nucléaires en faveur des pays qui en sont dépourvus.

Cela se fait par la promotion et la vulgarisation des usages pacifiques de l'énergie nucléaire en vue de remplacer les énergies fossiles. Celles-ci, bien qu'elles soient polluantes et émettrices de la majorité des Gaz à effet de serre, ont tendance à devenir de plus en plus chères et surtout de plus en plus rares.

Aussi, plusieurs Etats ont-ils fait appel au soutien et à l'assistance technique de l'Agence dont l'action d'accompagnement sous-forme de programmes de coopération mettant en œuvre des technologies nucléaires dans des domaines aussi vitaux tels que l'eau, la santé l'agriculture, la nutrition, l'environnement, la sécurité et la sûreté nucléaires.

Les efforts déployés et les programmes de coopération en la matière méritent d'être encouragés et soutenus davantage en dotant l'agence des ressources humaines et financières adéquates lui permettant de faire face à cette forte demande à travers des programmes intenses de coopération technique.

A l'heure du regain d'intérêt croissant pour l'énergie nucléaire, ma délégation plaide pour une coopération renforcée avec l'AIEA en vue de faciliter l'accès des pays du Sud qui le désirent, à l'énergie électronucléaire, comme source d'énergie, à travers une assistance dans les secteurs de formation et la promotion des technologies nucléaires auprès des Etats membres qui le souhaitent.

A cet égard, ma délégation se félicite de l'accord intervenu entre les Etats membres pour rendre les ressources du programme de coopération technique, suffisantes, sûres et prévisibles, à même de renforcer la transparence et la pertinence de l'allocation des ressources au service du développement des Etats membres.

Monsieur le Président,

L'accident de Fukushima malgré son ampleur et la gravité de ses conséquences ne devrait pas invalider la pertinence de l'énergie nucléaire.

La conférence ministérielle tenue en juin 2011 et la déclaration finale qui a sanctionné ses travaux ont permis l'élaboration d'un plan d'action visant à renforcer les normes et le cadre global pour consolider la fiabilité et la sûreté des installations nucléaires à la lumière de cet accident tragique.

Nous estimons que cette double action conduite par l'Agence, est de nature à restaurer la confiance des Etats membres dans le nucléaire civil.

Dans l'attente de la publication prochaine du Rapport final du Directeur général de l'AIEA sur les enseignements tirés de cet accident tragique, ma délégation, partage l'avis, qui fait de la sécurité et la sûreté, s'imposent désormais comme un priorité absolue dans le déploiement des activités nucléaires.

A cet égard, mon pays tient à saluer l'action mise en œuvre en matière de missions d'évaluations des infrastructures nationales et des besoins des Etats membres et encourage l'Agence à intensifier ses efforts dans ces domaines à travers notamment le renforcement de l'assistance technique pour mettre en place des systèmes durables et efficaces de sûreté et de sécurité tout en œuvrant pour l'application globale et universelle des instruments juridiques internationaux en la matière.

A ce sujet, le Maroc, profondément convaincu de l'importance et des exigences de la sûreté et de la sécurité nucléaires, s'oblige à actualiser son arsenal juridique en la matière. Ainsi avons-nous ratifié depuis 2002, la Convention sur la protection physique de matières nucléaires, et avons signé en 2006, la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire adoptée par l'Assemblée Générale de l'ONU en 2005.

Nous avons également initié le processus législatif pour l'adoption de la loi nationale sur la sûreté et la sécurité nucléaires et radiologiques ainsi qu'à l'Agence chargée d'en assurer le contrôle et veillé à sa finalisation.

Les dispositions législatives nouvelles adoptées par les autorités marocaines sont conformes aux engagements souscrits par notre pays. A cet égard, ma délégation note avec satisfaction les efforts déployés par l'Agence pour aider les Etats Membres à l'élaboration de leurs lois nationales sur la sûreté et la sécurité nucléaire.

Je saisis cette occasion pour lui adresser nos sincères remerciements pour l'assistance si précieuse, consentie à mon pays pour l'élaboration de notre loi nationale qui vient d'entrer en vigueur après sa publication dans le Bulletin officiel du Royaume.

Monsieur le Président,

Les risques sécuritaires et la multiplication des actes terroristes à travers le monde se caractérisent par leur dimension transfrontalière et la responsabilité collective et partagée qui en découle. Ce sont des menaces globales nécessitant une réponse de même nature, pour y faire face.

Aussi les Etats se doivent-ils de prendre les précautions appropriées pour que des individus ou des groupes n'utilisent du matériel radioactif et nucléaire à des fins terroristes.

Un tel risque commande aux Etats, d'œuvrer en faveur d'une coopération multilatérale innovante permettant la conjugaison des efforts en

vue de renforcer au plan régional les systèmes de sûreté et de sécurité des infrastructures et installations nucléaires.

C'est dans ce contexte que le Maroc a organisé en coopération avec l'AIEA, le premier exercice CONVEX-3 dans le monde arabe, africain et asiatique.

Cet exercice a permis d'évaluer les capacités nationales et internationales en matière de planification, de coordination et d'assistance entre les Etats membres et l'AIEA.

Il a également été une opportunité pour tester les procédures établies de coordination et d'assistance entre les Etats membres et les autres organisations internationales.

Je saisis cette occasion pour réitérer nos sincères remerciements à l'Agence et aux Etats membres pour leur soutien dans la réalisation de cet exercice qui a permis à mon pays d'illustrer concrètement son engagement résolu en faveur du renforcement de la sûreté et de la sécurité des infrastructures et installations nucléaires conformément aux standards définis par l'Agence.

Le Maroc continue également à participer activement aux efforts internationaux en faveur du renforcement des systèmes de sûreté et de sécurité dans le monde.

Je voudrais rappeler à cet égard, que nous sommes un Etat partenaire de l'Initiative Globale de Lutte contre le Terrorisme Nucléaire dont la première réunion s'est tenue à Rabat en 2006 et en sa qualité de président depuis juin 2011 du Groupe de Travail « Réponse and Mitigation », le Maroc a organisé en février 2012 à Marrakech la réunion biannuelle du Groupe d'évaluation et de mise en œuvre de cette initiative.

Notre pays a également pris part aux trois Sommets sur la Sécurité Nucléaire, tenus en 2010 et 2012 et 2014, respectivement, à Washington, à Séoul et à La Haye sachant que les travaux des trois Conférences ont confirmé le rôle et la place l'AIEA pour la promotion de l'exigence et de la culture de sûreté et sécurité nucléaires.

Monsieur le Président

La question de la non-prolifération a toujours été et demeure au cœur de la mission de l'Agence aujourd'hui plus que jamais. Elle entretient l'espoir d'un monde pacifique débarrassé d'armes nucléaires.

A quelques mois de la Conférence d'examen du Traité de non-prolifération (TNP) de 2015, et compte tenu du contexte mondial actuel marqué, comme nous le savons, par des crises politiques majeures et de graves tensions, il apparaît nécessaire, de relancer la dynamique du TNP au service de la paix et de la sécurité internationales.

Cette mission échoit à l'Agence. Elle en est dûment mandatée par le TNP. Son rôle dans ce domaine a été réaffirmé avec force, par le plan d'action issu de la conférence d'examen de 2010, ainsi que lors des travaux de la première réunion du Comité Préparatoire de la Conférence d'examen du TNP 2015.

Pour ce qui le concerne, mon pays qui a toujours œuvré pour le renforcement des capacités de vérification de l'Agence, a honoré ses engagements dans ce domaine.

Le Maroc a ratifié l'ensemble des instruments juridiques multilatéraux relatif à la non prolifération et nous continuons à encourager les initiatives en faveur du désarmement dans le but d'instaurer, dans toute la mesure du possible, un monde exempt d'armes nucléaires

C'est la raison pour laquelle nous avons participé activement, aux Conférences dédiées à la facilitation de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction Complète des Essais Nucléaires (TICEN) qui s'impose comme une urgence en tant qu'instrument majeur du processus multilatéral global de non-prolifération.

Par ailleurs, l'histoire récente et ancienne nous enseigne que seule la voie diplomatique et l'instauration d'un climat de confiance entre les parties concernées peuvent permettre un dialogue serein et de bonne foi en vue des solutions satisfaisantes aux problématiques de la non-prolifération.

Dans ce contexte, mon pays se félicite du dialogue en cours entre l'Iran et les P5+1 d'une part et entre l'Iran et l'AIEA d'autre part pour la résolution des questions en suspens.

Nous espérons que ce dialogue se poursuivra dans des conditions satisfaisantes pour les parties concernées et intéressées afin d'aboutir à une solution définitive au service de la paix et de la sécurité internationales.

Monsieur le président,

Le Maroc considère que la région du Moyen Orient ne pourra raisonnablement prétendre à une paix durable que le jour où tous les Etats de la région - sans

exception- adhéreront au TNP. Cette adhésion est vivement souhaitée par les Etats de la région, et l'ensemble de la communauté internationale.

Dans ce contexte, nous encourageons vivement le Directeur Général de l'AIEA, à entreprendre toutes démarches utiles visant à faire toute la lumière sur la question des capacités nucléaires israéliennes et nous invitons les Etats Membres à se joindre à ses efforts afin d'atteindre cet objectif au service de la paix et de sécurité internationales.

Par ailleurs, mon pays regrette vivement le report de la Conférence pour l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Proche Orient et réitère son soutien au facilitateur M.Jaako Laajava, dont la mission demeure toujours d'actualité.

Cette conférence programmée initialement en 2012 est nécessaire pour l'instauration d'un climat de confiance entre les Etats de la région, condition sine qua non, pour un dialogue fructueux sans lequel la création de la ZEAN restera pour longtemps un vœu pieux.

Mon pays réitère sa disponibilité pour participer activement et contribuer aux efforts déployés dans le cadre de l'Agence pour la création d'une telle zone sachant que la persistance du blocage au sujet de la ZEAN, risque de compliquer, sinon d'hypothéquer la prochaine conférence d'examen du TNP .

Il y va de la crédibilité du système des garanties qui, comme nous le savons, ne réside pas uniquement dans sa capacité à dévoiler les activités nucléaires non déclarées, mais également et surtout dans son application juste, universelle et globale pour l'instauration et le renforcement de la confiance entre les Etats voisins.

Monsieur le Président,

Le Maroc accorde une grande importance au programme de coopération technique de l'AIEA en tant que vecteur efficace pour le transfert de la technologie et l'expertise nucléaire.

A cet égard, mon pays qui contribue régulièrement au Fonds de coopération Technique et honore ses engagements au titre de participation nationale, se félicite du déroulement satisfaisant du programme de coopération bilatérale avec l'Agence.

Ce programme a permis de mettre en place des infrastructures et des capacités humaines qui ont permis au Maroc de mettre à profit, de manière optimale, les applications nucléaires dans des secteurs vitaux tels que

l'agriculture, la santé, la gestion des ressources en eau, l'environnement et la nutrition.

S'agissant de l'Accord de coopération africaine sur la Recherche, le Développement et la Formation relative à la Science et la Technologie Nucléaires, connu sous le sigle « AFRA. » Le Maroc réitère son engagement et sa ferme volonté pour mettre en œuvre, dans les meilleures conditions possibles, les différentes actions et programmes inscrits dans ce cadre et dont bénéficient annuellement une centaine de cadres marocains.

Nous apportons aussi l'appui nécessaire aux pays sub-sahariens à travers la formation au profit, des experts, des cadres, des scientifiques des stagiaires accueillis au Maroc dans des institutions et établissements pour recevoir des cours, des formations, et des stages, dans différentes disciplines.

Nous assurons notamment la formation des radiothérapeutes dans des instituts marocains agréés par l'AIEA et nous demeurons disponibles pour partager notre modeste expérience avec tous les pays africains francophones.

Le Maroc prend part également à plusieurs projets interrégionaux et régionaux initiés par l'AIEA en Afrique portant sur différentes applications de la technologie nucléaire et traitent des questions et des problématiques communes telles que la radioprotection, l'intervention en situation d'urgence radiologique, la protection de l'environnement marin.

L'appui scientifique et technique, et la contribution de l'Agence, ont ainsi favorisé l'émergence du Maroc en tant qu'acteur de la coopération régionale et sa désignation comme centre régional l'Accord de coopération africaine « AFRA. » Le Maroc abrite ainsi quatre Centres Régionaux qui sont des centres d'excellence AFRA, ouverts à la coopération régionale et qui vient de bénéficier d'une nouvelle impulsion à l'occasion de la récente visite au Maroc, de S.E. le Directeur général de l'AIEA, Yukia Amano..

Dans ces conditions, mon pays ne peut que se féliciter de l'esprit constructif qui a prévalu tout au long des négociations sur l'amélioration des ressources financières allouées à la coopération technique grâce à l'accord intervenu dans le cadre du groupe de travail dédié à cet effet.

Monsieur le président

Nous mesurons, l'importance particulière que revêt cette 58^{ème} session

dans un contexte mondial difficile et si tourmenté marqué par tant de crispations, de tensions et de crises politiques aux plans régional et international.

Comme à son accoutumée, ma délégation entend contribuer avec enthousiasme à ses travaux. Elle participera activement aux débats et aux échanges sur les nombreux sujets et les thématiques qui y seront évoqués tout en espérant vivement que nos travaux débouchent sur les compromis nécessaires en vue de permettre à l'Agence de s'acquitter de sa triple mission à savoir .

Renforcer la coopération technique dans les activités nucléaires, Consolider le système des garanties et surtout faire du nucléaire une énergie la plus sûre possible au service de la paix de la sécurité et du développement durable qui engendre la vie, la renouvelle et la perpétue.

Je vous remercie de votre attention .